

le journal

Fédération FO de la métallurgie



www.fo-metaux.org

Alstom/Siemens

Le ferroviaire va-t-il dérailler ?

La prise de contrôle d'Alstom par son concurrent allemand inquiète les salariés du groupe, faisant planer de lourdes menaces sur les sites et les emplois en France. Bien décidée à défendre l'industrie et les salariés, notre organisation multiplie les interventions.

USM - p.9
Une journée sur la représentativité

Jean-Claude Mailly - p. 16
chez Renault Trucks et PSA Vélizy

Europe - p. 20
Renforcer la négociation collective

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,88 euros

SMIC brut mensuel : 1498,47 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 311 euros par mois

(pour l'année 2018 : 39 732 euros)

Coût de la vie :

-0,1 % en janvier (-0,2 % hors tabac);

+1,4 % en glissement sur les 12 derniers mois (+1 % hors tabac).

Chômeurs : 3 451 400

(catégorie A, publiés le 24 janvier 2018)

Indice de référence des loyers :

126,82 (4^{ème} trimestre 2017).

Taux d'intérêt (21 février) :

-0,19 % au jour le jour.

3 Editorial

4 Le dossier

Alstom / Siemens : le ferroviaire va-t-il dérailler ? 4-6

7 Actualité syndicale

Scania : FO poids-lourd de la négociation 7

FPT : savoir anticiper 7

USM du Maine-et-Loire : FO ne lâche rien 8

Coordination Eramet : mise à jour 8

Les USM et la représentativité 9

SNR : faire grandir FO 10

Métaux de Chartres : un nouvel élan 10

Métaux de Lille : une belle longévité 15

Delphi Blois : sortir du diesel 15

Jean-Claude Mailly chez Renault Trucks... 16

... et au centre R&D PSA de Vélizy 16

Coordination Renault : augmenter le pouvoir d'achat 17

Métaux du Mans : un nouveau dynamisme 17

Coordination Koné : paré pour les NAO 18

Tefal : FO pense à tous 18

Coordination Faurecia : rester revendicatifs 19

Coordination PSA Retail France : pas de repos pour FO 19

20 Infos

Renforcer la négociation collective 20

Disparition de Jean-Paul Rousseau 20

21 Vos droits

Comprendre le dispositif de rupture conventionnelle collective 21

22 Jeux

Des métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Qui veut la peau du paritarisme ?

Les négociations interprofessionnelles sur la formation professionnelle et l'Unedic étaient à peine terminées que le gouvernement, et plus particulièrement le ministre du Travail, promettait des annonces avec un effet « big bang » pour réformer le système de la formation professionnelle. Selon ses dires, l'Accord National Interprofessionnel pour l'accompagnement des évolutions professionnelles, l'investissement dans les compétences et le développement de l'alternance, qui est soumis à signature des partenaires sociaux, ne va pas assez loin. Et il en est de même avec l'accord sur l'Unedic qui, toujours selon ses dires, ne va pas non plus assez loin dans la réforme du système d'assurance chômage.

Notre première impression nous amène à penser que ce gouvernement veut tout simplement mettre un terme au paritarisme et aux garanties apportées pour les salarié(e)s et les demandeurs d'emploi. Le gouvernement, dans sa logique et sur la lancée de ses réformes, veut aller vite sur tous les sujets, quitte à casser ce qui fonctionne bien, et ce pour des raisons uniquement budgétaires. Le gouvernement ne doit pas rejeter ses choix politiques sur les partenaires sociaux, pas plus que sur les salariés du privé et ceux de la fonction publique, mais plutôt les assumer en trouvant le financement nécessaire aux réformes qu'il entend mener. Le système social français a fait ses preuves et il est garant de la paix sociale.

Ce gouvernement n'est pas respectueux des partenaires sociaux. Pour preuve, dans le cadre d'un document d'orientation, il avait demandé de négocier, avant de légiférer, un accord sur la formation professionnelle. C'est ce qu'ont fait les organisations syndicales et patronales en essayant de répondre à ses demandes en allant vers un réel changement de gouvernance, pour obtenir une meilleure efficacité du système de formation pour les salarié(e)s comme pour les demandeurs d'emploi. Il serait intolérable qu'il ne respecte pas cet accord dont FO est signataire.

Cet accord :

- Prend en compte des droits à l'accompagnement ; l'alternance ; l'expression des besoins, qualité et certification ; gouvernance ; financement.

- Renforce le conseil en évolution professionnelle (CEP) en deux niveaux, avec un premier consacré à l'accueil, l'information et l'échange autour de la situation professionnelle du bénéficiaire, et un second consacré, lorsque cela est souhaité, à la construction d'un projet professionnel et de l'éventuel projet de formation associé.

- Augmente le rythme d'acquisition annuel des heures du compte personnel de formation (CPF), qui passe ainsi de 24 à 35 heures avec une réévaluation du plafond de 150 à 400 heures, voire de 48 à 55 heures avec un plafond de 400 à 500 heures pour les salariés les moins qualifiés.

- Maintient un droit individuel à la qualification, à l'évolution, à la reconversion et à la mobilité professionnelle.

- Permet, dans le cadre d'un CPF de transition professionnelle, de maintenir l'ensemble des droits des éléments du congé individuel de formation (CIF). C'est un point important, car les organisations patronales voulaient le supprimer. Ce CPF « rénové » pourra dans le cadre des appels d'offres des organismes être dispensé par les FONGECIF.

- Prévoit le pilotage de l'alternance professionnelle par les branches.

- Modifie l'ensemble du financement, ce qui va permettre de continuer de délivrer des formations de qualité pour les salarié(e)s comme pour les demandeurs d'emploi.

La formation professionnelle reste un enjeu majeur pour les partenaires sociaux, et nous entendons que le gouvernement respecte le paritarisme, la liberté de négociation et les équilibres des accords.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Alstom/Siemens : le ferroviaire va-t-il dérailler ?

La prise de contrôle annoncée d'Alstom par Siemens pour la fin 2018 afin de donner naissance à un géant du ferroviaire européen préoccupe grandement notre organisation et les métallos FO. Alors que la balance devrait pencher du côté allemand, laissant planer de lourdes menaces sur les sites et les emplois en France, FO n'entend pas laisser faire et intervient pour la défense de l'industrie et des emplois.



Philippe Pilot et les métallos FO Alstom devant Bercy le 30 novembre dernier.

Depuis le 26 septembre 2017 et la signature d'un protocole d'accord entre Siemens et Alstom pour « combiner les activités mobilité de Siemens, incluant sa traction ferroviaire, avec Alstom » selon les termes du communiqué de presse - autrement dit lancer la fusion des deux entreprises- les métallos FO du géant ferroviaire français sont inquiets.

probablement Alstom qui se trouve demandeur du rapprochement, notamment pour éviter une opération similaire entre ses concurrents Bombardier et Siemens qui viendrait le marginaliser. Enfin, Alstom est une société plus solide, toutes proportions gardées, que Siemens.

Bien que ce soit Alstom qui accueille les activités ferroviaires de Siemens, et non l'inverse, le projet donnera à Siemens plus de 50 % du capital, une majorité au conseil d'administration et la possibilité de racheter des actions Alstom au bout de quatre ans. Du côté syndical, si cette consolidation européenne -le mariage entre Alstom et Siemens va permettre de créer le nouveau n°2 mondial du matériel ferroviaire roulant et le numéro un de la signalisation ferroviaire, et de concurrencer le nouveau géant chinois CRRC- n'est pas une surprise, elle suscite la méfiance. Personne n'a oublié le rachat de la branche Alstom Energie (soit 70 % du groupe) par GE en 2015. Le gouvernement d'alors s'était engagé sur la création de 1 000 emplois. Au dernier décompte, le bilan se porte à 800 postes supprimés en Région Parisienne et 400 en



En théorie, le groupe tricolore pourrait prétendre diriger la manœuvre. C'est

passé de l'être à Grenoble... La perte de contrôle d'un fleuron de l'industrie française suscite d'autant plus de craintes qu'Alstom emploie 32 800 salariés (dont 9 000 en France) et Siemens Mobility 27 100.

Pour tenter d'apaiser les tensions, le gouvernement français, bien qu'ex-actionnaire minoritaire chez Alstom (via Bouygues qui lui "prêtait" ses droits de vote), aurait « demandé à Siemens de s'engager pour quatre ans ». Mais comme le fait remarquer le secrétaire fédéral en charge du secteur ferroviaire Eric Keller, « le rachat d'Alstom par Siemens est assorti de garanties en termes d'emploi et de gouvernance pour les Allemands, grâce à un accord conclu entre la direction et le puissant syndicat IG Metall, mais pas pour les Français ».

Une analyse confortée par IndustriALL European Trade Union lors de la réunion du 16 janvier dernier à Bruxelles, à laquelle participait FO Métaux et des syndicats de Belgique, Espagne, Italie et Royaume-Uni d'Alstom et Siemens : « les garanties d'emplois et de maintien des sites données jusqu'à présent sont à relativiser. Elles ne couvrent pas l'ensemble des travailleurs concernés en Europe mais portent uniquement sur le périmètre France et Allemagne et ne sont, en outre, pas des garanties fermes puisque sous conditions : il ne "devrait" pas y avoir de départs forcés, "sauf en cas d'évolution significative de l'environnement économique". »

La précision a de quoi laisser inquiets les métallos qui attendent toujours de voir sécuriser les emplois de la filière ferroviaire française – qui a un avenir solide avec le TGV, le contrat du Grand Paris, voire même les JO 2024 – alors que les premières commandes de la SNCF pour le TGV du futur, censées tomber fin 2017, sont toujours attendues... Pire, l'absence de stratégie industrielle – notamment illustrée par le refus de Siemens de dévoiler cette dernière au motif que les deux groupes sont toujours concurrents – pourrait constituer une menace encore plus grande pour l'emploi.

Logique financière

FO et l'intersyndicale l'ont bien souligné : « Siemens réalise une très belle opération » en prenant « le contrôle du groupe Alstom, sans déboursier de

trésorerie, tout en consommant celle d'Alstom. » La logique financière, elle, est clairement visible. Les actionnaires d'Alstom recevront 1,8 milliard d'euros de dividendes au terme de l'opération et 470 millions d'euros de synergies annuelles sont attendues. De quoi faire grincer des dents à Belfort où, après un sauvetage in extremis l'an dernier, le site risque de se retrouver une nouvelle fois sous pression du fait des nombreux doublons possibles avec les activités allemandes : les locomotives diesel fabriquées sur place sont également l'une des spécialités outre-Rhin. Pour FO et les autres organisations syndicales, Le mariage prévu entre les deux entités est à « haut risque, économiquement, industriellement et socialement ». Sans oublier qu'Alstom n'est pas techniquement prête pour le rapprochement, explique le délégué syndical central FO Phi-



lippe Pilot :

« Alstom n'est pas encore totalement sortie de la reconstitution de ses outils, en particulier de ses systèmes d'information, après leur cession à GE, et de nombreux chantiers restent à mener en termes d'organisation industrielle, surtout sur la Signalisation, si l'on veut éviter que le groupe ne soit en position de faiblesse par rapport à Siemens. » Quant à l'argument de l'urgence face à la concurrence, il est balayé d'un revers de main par notre organisation. « Le nouveau groupe sera plus gros mais avec moins de trésorerie, constate Vincent Jozwiak, secrétaire du syndicat FO Alstom Petite-Forêt. Si la fusion doit permettre de nous protéger de CRRC, alors pourquoi l'Etat a-t-il autorisé Thalès à travailler avec ce "grand méchant" ? À court terme, CRRC n'est pas notre premier concurrent en Europe... » Avec un carnet de commandes total de 32,8 milliards d'euros, un chiffre d'affaires de 5,5 milliards d'euros en croissance de

6 % et des objectifs 2020 confirmés, Alstom réalise une bonne partie de ses commandes et de son chiffre d'affaires à l'étranger : trains du projet PRASA en Afrique du Sud, Pendolino en Italie, système de métro à Riyad, en Arabie Saoudite, maintenance au Royaume-Uni...

Pourtant, pour plusieurs observateurs du dossier, une logique industrielle existe bel et bien, et elle est tout sauf rassurante. La localisation à Berlin du siège de l'activité signalisation en est l'indice le plus visible. Son développement est depuis longtemps pour Siemens un axe majeur de sa stratégie, les premières propositions de rapprochement consistant précisément à se débarrasser du matériel roulant, activité peu lucrative, au profit de la signalisation, très lucrative.

Inquiétudes

Trois ans après l'échec d'un premier rapprochement, le français Alstom et l'allemand Siemens, vendu comme une fusion "entre égaux" de leurs activités

ferroviaires d'ici fin 2018 n'est rien d'autre qu'un rachat du Français par l'Allemand et pourrait bien être un marché de dupes.

Analysant ces

mêmes données, FO et l'intersyndicale s'inquiètent que dans quatre ans, « une fois la période de pseudo-garantie d'emploi passée, un nouveau démembrement du groupe soit fortement envisageable avec la mise au rebut de la fabrication de matériels roulants, recentrée en France dans l'inter-



valle.

Autrement dit, dans cette histoire, Alstom pourrait bien être le dindon de la farce.

Les organisations syndicales ont donc fait savoir le 30 janvier qu'elles étaient « toutes fermement opposées au projet de filialisation d'Alstom dans Siemens tel qu'il est présenté à ce jour : à savoir un projet uniquement politique et financier, sans aucune stratégie industrielle ». Le 8 février, les syndicats du forum - ou comité de groupe - européen d'Alstom ont rendu un avis mitigé sur le projet de fusion, qui n'a recueilli que deux voix contre cinq et six "abstentions ou neutres". Ils ont également indiqué que « Alstom et Siemens doivent maintenant présenter leur projet à une quinzaine de commissions antitrust et le fait qu'ils aient, ensemble, une position quasi hégémonique sur la signalisation ferroviaire pourrait poser problème ». Les syndicats ne sont pas les seuls inquiets. L'Assemblée nationale et le Sénat sont très attentifs au rapprochement et, dans l'ensemble, très critiques. La forme que prend ce rapprochement fait craindre que les intérêts français n'aient pas été bien pris en compte lors d'une décision prise très vite, assurent des proches du dossier, après l'échec de discussions engagées entre Siemens et Bombardier. « Les besoins ferroviaires sont en croissance en France et en Europe, en lien avec les enjeux de transport et de transition écologique, déclarent FO et l'intersyndicale. Ceci nécessite la mise en place d'une vraie stratégie industrielle pour le développement de l'outil, des effectifs et de compétences, notamment pour Alstom et plus généralement pour la filière ferroviaire, fournisseurs inclus, en France comme en Europe. » L'assemblée générale des actionnaires d'Alstom doit approuver la fusion en juillet. D'ici là, beaucoup reste à faire pour défendre l'industrie ferroviaire française et ses emplois.



Scania : FO poids-lourd de la négociation

Avec près de 86 camions qui sortent quotidiennement des lignes de production, soit 14 000 en 2017 et un objectif de 18 000 en 2018, le site Scania d'Angers ne chôme pas. Au contraire, c'est davantage la suractivité que les 650 salariés doivent gérer chaque jour, appuyés par près de 400 intérimaires. Cette situation a été l'un des points importants des échanges entre les métallos FO et les secrétaires fédéraux Laurent Smolnik et Paul Ribeiro lors de la visite organisée par le secrétaire de syndicat David Robin le 7 février. Le marché du camion se porte bien et Scania est le seul constructeur à proposer un moteur V8 de 730 ch. La rançon de ce succès, c'est un rythme de travail toujours plus soutenu pour les salariés, que les embauches (132 en 2 ans et 50 à

venir d'ici avril) peinent à compenser. Heureusement FO, via le CHSCT, porte une attention redoublée aux conditions de travail et de sécurité.

Plus globalement, notre organisation constitue une force de proposition constante qui a largement participé à la création d'un dialogue social solide et efficace sur le site, comme les échanges avec la direction l'ont confirmé aux secrétaires fédéraux. « Scania fait preuve d'un rythme de négociation impressionnant qui montre bien la qualité de ce dialogue social, s'est réjoui Laurent Smolnik. Nous avons d'ailleurs pu examiner ensemble les problématiques relevés par l'équipe FO et les solutions qu'elle propose dans un esprit constructif que nous espérons voir perdurer dans la perspective de la mise en place des CSE. » Récemment, les négociations ont abouti à un « accord de modèle d'organisation » sur la flexibilité et d'autres textes sont déjà à l'étude, notamment sur le droit à la déconnexion et sur l'expression des salariés.

Les secrétaires fédéraux Laurent Smolnik et Paul Ribeiro sont allés à la rencontre des métallos FO du fabricant de poids-lourds Scania, installé à Angers (Maine-et-Loire) le 7 février. En compagnie du secrétaire de l'USM 49 Christian Mérot, de son secrétaire adjoint Willy Duval et de la secrétaire générale de l'UD 49 Catherine Rochard, ils ont pu visiter le site et rencontrer les salariés pour évoquer avec eux les problématiques traitées par FO chez Scania.

FPT : savoir anticiper

L'assemblée générale du syndicat FO FPT s'est déroulée à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) le 15 février. Les métallos FO se sont rassemblés autour de leur secrétaire Pierre-Yves Bouiller, en présence du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, du secrétaire de l'USM71 Patrick Martin et du secrétaire général de l'UD71 François Bucaille. Parmi les sujets abordés, la mise en place du CSE a tenu une place importante.

Malgré une activité en plein essor, les métallos de FPT nourrissent quelques inquiétudes quant à l'avenir, en particulier au plan syndical. La mise en place annoncée du CSE et le flou qui l'entoure parfois a donc conduit le secrétaire fédéral Laurent Smolnik à revenir en détail sur le dossier, rappelant les points sur lesquels ils devraient exercer leur vigilance et sur ce qui entrait dans le périmètre de négociation avec la direction. Avec cette dernière, ses échanges ont permis de savoir que l'inquiétude était partagée mais aussi de réaffirmer des deux côtés que seul le dialogue social, très développé chez FPT, permettrait de trouver les bonnes solutions. Un groupe de travail sera d'ailleurs prochainement mis en place sur la question, car les élections professionnelles devraient intervenir rapidement, début 2019.

Revenant sur l'année écoulée, le secrétaire du syndicat FO Pierre-Yves Bouiller a détaillé les actions de FO chez FPT et au-delà. Revenant sur l'activité du site, spécialisé dans le moteur poids-lourd et tracteur ainsi que dans le moteur à gaz, il a déploré que les pics d'activité nécessitant un recours à l'intérim alternent avec des moments de creux avec recours au chômage partiel. Il a aussi révélé qu'un travail de fond serait prochainement lancé pour



construire une véritable GPEC et Laurent Smolnik a appuyé son propos en expliquant la méthode de négociation de FO pour la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie dont les métallos FO de FPT, qui pèsent plus de 30 % dans l'entreprise, pourraient s'inspirer, tant dans la forme que dans le fond. Après un point sur les prochaines NAO, Laurent Smolnik a donné rendez-vous aux métallos FO à Lille pour le congrès confédéral. La réunion s'est achevée sur un hommage à Angelo Siembida et Jean-Marc Goury, qui s'apprêtaient à bénéficier d'une retraite bien méritée après de longues années de militantisme.

USM du Maine-et-Loire : FO ne lâche rien

L'assemblée générale de l'USM du Maine-et-Loire s'est déroulée le 7 février à Angers. Réunis autour de leur secrétaire Christian Mérot et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et de la secrétaire générale de l'UD49 Catherine Rochard, les métallos FO du département ont fait le bilan de l'année écoulée.

Malgré des conditions climatiques défavorables, les métallos FO du Maine-et-Loire étaient nombreux à avoir répondu présents pour l'assemblée générale de leur USM le 7 février. Dans son rapport d'activité, Christian Mérot est revenu sur les ordonnances réformant le code du travail et leurs conséquences tant pour la métallurgie que, plus largement, pour la protection sociale, les négociations et les salariés. Il a notamment déploré que, lors d'un PSE, ce soit à présent au niveau national et non au niveau mondial que la situation soit évaluée pour les grands groupes. Il a également prévenu, dans la perspective de la mise en place des CSE, que le risque de réduction des moyens était réel pour les organisations syndicales, et qu'il faudrait négocier habilement mais fermement pour réduire l'impact du nouveau dispositif. Il a conclu en évoquant la récente signature de FO concernant les minima dans le département et en faisant un point sur la syndicalisation et la représentativité.

Les échanges avec la salle ont ensuite permis de revenir sur la situation des différentes implantations FO du



Maine-et-Loire. Chez Valéo, FO a fait reculer la direction sur la mise en place d'un accord de compétitivité et, avec le passage à la technologie LED, le site fait face à une forte demande qui entraîne des difficultés d'approvisionnement. CBI prépare ses élections professionnelles pour juin tandis que chez Thermal Ceramics de nombreuses négociations sont à venir, sans oublier des problèmes d'effectifs. Comeca et Bull se battent contre un trop fort recours à l'intérim et obtiennent des résultats. Autant de cas qui « reflètent la situation générale et confirme que nous devons résister à la régression », a déclaré Catherine Rochard, exhortant les métallos FO à amplifier le développement syndical. « Le premier rapport de force, c'est la représentativité, a confirmé Paul Ribeiro. Les deux années à venir seront cruciales et constituent une opportunité. Mais pour cela, il nous faut renforcer notre coordination et notre cohésion, donner le meilleur de nous-mêmes. »

Coordination Eramet : mise à jour

Les métallos FO du groupe Eramet se sont retrouvés en coordination à la Fédération le 25 janvier. Réunis autour de leur coordinateur Jean-François Courtadon, de son adjoint Bertrand Freart et du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, ils se sont accordés en vue des prochaines NAO et ont fait un point complet sur la mise en place des CSE et leur impact avec la déléguée fédérale Maya Jaoua.

« Partager les informations autour des négociations salariales était d'autant plus important que les différents sites du groupe sont éloignés et que rien n'est fait pour encourager la communication entre eux, précise Lionel Bellotti. En échangeant entre métallos FO, nous pouvons présenter un front uni face à la direction et tout faire pour obtenir les mêmes résultats pour tous. »

L'autre grand sujet de cette réunion, à savoir la prochaine mise en place des CSE, a pris plus temps. Ici, l'anticipation est le maître-mot et les participants ont pu prendre toutes les informations existantes sur le sujet, sans pour autant occulter les nombreuses zones d'imprécisions restant encore, et qui nécessiteront de revenir sur le dossier à l'avenir.

Domaines de la branche où l'accord d'entreprise prévaut sur la loi, validité des signatures d'accords, budget des oeuvres sociales, BDES modifiée, CE, CSSCT (le nouveau



CHSCT) mais surtout le protocole d'accord préélectoral ; rien n'a été oublié sur le dossier CSE. « Tout est négociable, c'est surtout cela qu'il ne faut pas oublier, résume Lionel Bellotti. Avec ces explications et, au-delà, avec l'offre de la formation fédérale, l'idée est de mieux armer les métallos face à des employeurs qui ne les auront pas attendus pour tirer tout le parti possible du nouveau dispositif. »

Les USM et la représentativité

L'annonce des résultats de la représentativité pour le deuxième cycle (2013-2017) le 30 décembre dernier était attendue mais a laissé un goût amer à notre organisation. En changeant unilatéralement le mode de calcul par rapport au cycle précédent, la Direction générale du travail (DGT) a fait perdre de précieux points à FO, et c'est notamment ce sujet que le secrétaire général de FO Métaux Frédéric Homez et l'équipe fédérale voulaient clarifier lors de la réunion des USM du 5 février.

Lors du premier cycle, la représentativité de FO dans la métallurgie, sur l'ensemble des conventions collectives territoriales, s'établissait à 19,21 %. Pour le deuxième cycle, la DGT a choisi de ne plus prendre séparément la convention collective des ingénieurs et cadres mais de l'additionner aux résultats des différentes conventions collectives territoriales. Dès lors, le score de notre organisation a mécaniquement baissé, notamment du fait d'une représentativité trop faible au 3^{ème} collège. Pour FO, il s'agit là d'un tour de passe-passe qui pénalise injustement les métallos FO et ne rend pas justice au formidable travail accompli sur le terrain qui a fait progresser notre organisation au plan des élections professionnelles dans les entreprises. « Nous réfléchissons à un recours juridique, a confié Frédéric Homez, car nous n'avons pas l'intention de nous laisser faire. »

Des résultats faussés

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie a par ailleurs retracé les différentes étapes de la réaction de FO Métaux face à ces résultats, des interventions auprès du ministère et de la DGT aux passages en commission devant le Haut Conseil de la Représentativité les 16 janvier et 2 février derniers. Parmi les réponses avancées, certaines ont de quoi laisser perplexe. « Le ministère nous a expliqué que le nouveau mode de calcul se justifiait par la présence de dispositions concernant les cadres dans les conventions collectives territoriales, a expliqué Frédéric Homez. Or, en fonction des dispositions de certaines conventions collectives territoriales,

c'est l'oin d'être exact, ce qui fausse grandement les résultats. » Appuyé par la Confédération FO, notre organisation ne compte donc pas en rester là. « Il était important d'expliquer la situation en détail, a précisé Frédéric Homez, car les équipes syndicales et les militantes et militants qui se sont battus sur le terrain pour augmenter avec succès notre poids doivent savoir que leur travail n'a pas été inutile et que nous ferons tout pour le défendre. » Il a ajouté qu'avec la prochaine mise en place des CSE avant le 31 décembre 2019, les deux années à venir seraient des plus chargées sur le plan électoral et seraient surtout les deux plus importantes pour le calcul de la représentativité sur le troisième cycle. Après échanges avec les secrétaires d'USM, la réunion s'est poursuivie avec un point sur le congrès confédéral qui se tiendra à Lille du 23 au 27 avril, et auquel les métallos FO vont être nombreux à participer. Le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot a présenté le système d'inscription et de validation des mandats mis en place par la Confédération. Au terme de nouveaux échanges avec les participants, la réunion s'est conclue avec un développement sur la formation syndicale, sur la mise en place des CSE et sur les barèmes de salaires.



Suite à la réunion sur le développement à la Confédération le 22 novembre dernier, et alors que les chiffres de la représentativité tels que calculés par la Direction Générale du Travail (DGT) font débat, FO Métaux a choisi de réunir l'ensemble des secrétaires d'USM le 5 février pour faire le point sur la question. Autour du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et de l'équipe fédérale, les métallos FO ont également évoqué la tenue du prochain congrès confédéral, en avril à Lille, la formation fédérale, la mise en place des CSE et les barèmes de salaire.



SNR : faire grandir FO

Les métallos FO de SNR se sont retrouvés le 19 février à Annecy pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Isabelle Combepine, en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et du secrétaire général de l'UD de Haute-Savoie Stéphane Renaud. Entre les futures élections professionnelles et les négociations en cours ou à venir, les sujets de discussions n'ont pas manqué.

Acteur majeur dans la conception et la fabrication de roulements pour l'automobile, l'aéronautique et l'industrie, SNR présente cette particularité d'être réparti sur quatre sites dans Annecy et aux alentours. Plus gros employeur privé de ce bassin de population avec près de 2 800 salariés, l'entreprise connaît un bon niveau d'activité, et même un développement sur certains marchés. Conséquence, comme l'a expliqué la secrétaire du syndicat FO Isabelle Combepine lors de l'assemblée générale du 19 février, FO a pu négocier l'an passé de bons niveaux de NAO et d'intéressement et compte bien recommencer cette année. Notre organisation entend bien parvenir également à de bons résultats lors de la négociation en cours sur la qualité de vie au travail (QVT). Côté industriel, des interrogations se font plus insistantes sur un possible transfert du site actuellement au cœur d'Annecy pour réduire les coûts immobiliers, ce qui suscite toute la vigilance de FO.

Au plan syndical, malgré des tensions entre les acteurs en présence, FO tient le coup et le fait bien. Mal-



gré des départs en retraite, l'équipe syndicale FO se porte bien et continue d'attirer de nouveaux militants et de nouvelles militantes qui amènent leur dynamisme. Cette force de conviction, les métallos FO s'approprient à la mobiliser à nouveau en vue des élections professionnelles de 2019 qui verront la mise en place du CSE. Revenant sur ce dossier, Paul Ribeiro les a exhortés à y voir une opportunité de développement, rappelant que « le premier rapport de force est celui de la représentativité ». Alors que l'on compte plus de 700 ETAM et de 400 cadres chez SNR, les métallos FO font de la conquête du 2^{ème} collège une priorité. Ils savent pouvoir compter sur notre Fédération et sur l'UD, dont le secrétaire général Stéphane Renaud s'est exprimé sur ce point, pour poursuivre leurs efforts de développement dans ce département fortement industrialisé. Ils comptent même aller au-delà, jusque dans le Gard, pour tenter de faire grandir FO chez SNR en s'implantant dans l'établissement des Cévennes.

Métaux de Chartres : un nouvel élan

Le 19 février, les métallos FO de Chartres et de ses environs se sont retrouvés pour l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux. Réunis autour de leur secrétaire Daniel Esposito, en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire général de l'UD28 Eric Jarry, ils ont posé les jalons du renouveau des Métaux de Chartres.

Si notre Fédération n'a pas encore mis en place d'USM en Eure-et-Loir, elle peut déjà s'appuyer sur les Métaux de Chartres qui, après une période de creux, revient gonflé à bloc. Lors de l'assemblée générale du 19 février, les métallos FO ont pu voir que la relance avait été préparée en amont par Gérard Ciannarella et Daniel Esposito avec le concours de l'UD au mois de décembre 2017. L'état des lieux a montré que si notre organisation ne manque pas d'implantations sur le département -comme l'a montrée la présence de délégués de STMG, Zodiac Hydraulics, Chaffoteaux, Valeo, Couturier et bien d'autres, le manque de syndicats FO ne permet pas pour le moment de créer une USM. « Mais c'est toute l'ambition de la nouvelle équipe des Métaux de Chartres », explique Gérard Ciannarella qui a au passage salué le travail fourni par Daniel Esposito pour maintenir les Métaux à flots ces dernières années. « Créer de nouvelles implantations et faire grandir celles qui existent déjà est au cœur de la stratégie du syndicat », a ajouté le secrétaire fédéral.

Après une présentation approfondie de notre Fédération, de son organisation et de son fonctionnement, une large partie des échanges a donc été consacrée à la question du



développement syndical. Critères de représentativité, négociation des protocoles d'accord préélectoraux, offre de formations fédérales : Gérard Ciannarella est revenu dans le détail sur tout ce que FO Métaux peut faire pour aider les métallos à peser plus, sans cacher que sans la motivation des équipes, rien ne se fait. La motivation justement, les métallos FO d'Eure-et-Loir n'en manquent pas et des formations fédérales devraient très prochainement se tenir dans leur département afin de les aider à concrétiser leurs envies de développement.

AESIO, UN GROUPE MUTUALISTE AU PLUS PRÈS DES SALARIÉS



Mentions légales : Mutuelle relevant du Livre I du Code de la Mutualité immatriculée sous le n° 521 965 241. Document à caractère promotionnel, non contractuel.

Le Groupe AESIO composé des mutuelles Adréa, Apréva, Eovi Mcd propose des avantages et des services concrets aux salariés :

- ... **Un service de proximité** avec un réseau de plus de 300 agences réparties sur l'ensemble du territoire.
- ... **Un service tiers-payant intégral** grâce aux nombreux accords conclus sur l'ensemble du territoire.
- ... **Un espace sécurisé** pour consulter vos remboursements et effectuer des démarches en ligne.
- ... **Un réseau de soins KALIVIA** pour bénéficier d'équipements optiques et auditifs au meilleur rapport qualité/prix.
- ... **Un service d'assistance** en cas d'hospitalisation, de maternité, d'immobilisation à domicile.
- ... **Un service de prévention** pour participer à des actions de santé publique et santé au travail.
- ... **Un fonds d'action sociale** pour des salariés en situation sociale et financière difficile.

Votre contact :

David DELOYE

david.deloye@aesio.fr

01 80 49 80 05

06 79 82 91 90



VOTER A11X

VOIE ELECTIONS PROFESSIONNELLES, C'EST FAIRE ENTENDRE SA VOIX ET ETRE DEFENDU



***Informez-vous et soutenez-nous
dans ce combat quotidien !***



Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux

Métaux de Lille : une belle longévité



Les années passent et les Métaux de Lille qui ont fêté en 2017 leurs 70 ans, continuent de grandir. En nombre d'abord, avec des créations régulières d'implantations et l'arrivée par ce biais de nouveaux militants chez FO. En poids ensuite, avec des élections professionnelles qui voient notre organisation emporter une adhésion toujours plus large. « FO demeure la troisième organisation syndicale des métallurgistes dans la région, s'est félicité Philippe Desbonnet, et notre objectif est de continuer de progresser malgré les difficultés d'implanter des sections syndicales et l'individualisme qui se développe et qui est aussi un des éléments de gestion sociale mis en application et développé par certains employeurs. »

L'activité des Métaux de Lille, c'est aussi d'être présente aux nombreuses négociations avec l'UIMM et d'y apporter sa contribution, en particulier pour faire progresser le pouvoir d'achat des salariés, mais également de participer à la vie de l'USM, de l'UL et de l'UD. Cette implication dans

la vie de la Confédération FO et dans celle de notre Fédération s'est notamment traduite par la présence de plusieurs membres des Métaux de Lille au congrès confédéral de Tours en 2015 et au congrès fédéral de La Rochelle en 2016. Pour 2018, ils accueilleront le congrès de la Confédération chez eux, à Lille, et ont rendu à l'occasion de leur assemblée générale un hommage appuyé à Jean-Claude Mailly pour l'ensemble de son action à la tête de notre organisation. Ils ont conclu en renouvelant les instances du syndicat.

Le bureau élu

Le nouveau bureau élu est composé de Philippe Desbonnet (secrétaire), Bernard Cochetoux (secrétaire adjoint), Didier Wattebled (trésorier), Grégory Ducheine (trésorier adjoint) et Jean-Luc Delzen et Bruno Matusiak (archiviste et divers).

Les métallos de Lille et de ses environs se sont réunis le 29 novembre pour l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux à l'Union Locale de Lille. Autour de leur secrétaire Philippe Desbonnet et en présence de la secrétaire de l'UL de Lille Françoise Wellemcam, du secrétaire général de l'UD59 Jean-François Duflos et du trésorier de l'USM du Nord Marc Deporter, ils sont revenus sur la vie de leur syndicat et sur les défis qui l'attendent.

Delphi Blois : sortir du diesel

Le secrétaire fédéral Laurent Smolnik est allé le 30 janvier à la rencontre des métallos FO de l'équipementier automobile Delphi sur le site de Blois (Loir-et-Cher). Spécialistes du diesel, les 1 260 salariés s'inquiètent pour l'avenir du site et cherchent des réponses auprès de FO.

La chasse au diesel continue de battre son plein et pour des dizaines de sites industriels qui ont vécu de longues années prospères grâce à cette motorisation, l'heure est à présent à l'inquiétude. Le 30 janvier, c'est celle des métallos de Delphi, à Blois, qu'entendait le secrétaire fédéral Laurent Smolnik. Accueilli par le secrétaire du syndicat FO Pascal Foubert, également délégué syndical central FO Delphi, il a pu prendre plus précisément la mesure de la situation et travailler de concert avec les métallos et avec la direction.

Malgré la présence d'une unité de Recherche&Développement et la récente affectation de produits essence, le site de Blois s'avère bien trop orienté diesel pour pouvoir affronter sans craintes les changements qui s'annoncent dans l'automobile et chez les équipementiers. L'équipe FO n'a pas caché que la diversification était devenue une priorité et a d'ailleurs évoqué un injecteur gaz – une technologie déjà développée au Luxembourg – comme possible nouveau produit. Pour les métallos FO, il y'a d'autant plus urgence à agir qu'un accord de compétitivité est dans l'air. Il serait question de parvenir à 12 millions d'économies sur trois ans et les divergences ne manquent pas entre la direction et notre organisation quant à la physionomie du futur accord. Le



secrétaire fédéral a, sur ce dossier, œuvré avec les deux parties pour rapprocher les points de vue. Enfin, Laurent Smolnik a assuré les métallos FO que notre organisation agissait au plus haut niveau pour garantir l'avenir de la filière diesel, de ses sites et des emplois qui y sont rattachés, leur confirmant que le sujet était à l'ordre du jour de la réunion qui se tiendrait à Bercy le 14 février entre notre Fédération et les services du ministre. Il a conclu par un point sur la mise en place des CSE et la perspective de nouvelles élections professionnelles d'ici la fin de l'année.

Jean-Claude Mailly chez Renault Trucks...

Une délégation FO conduite par le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly et le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez ainsi que le secrétaire fédéral Laurent Smolnik et le secrétaire général de l'UD69 Pascal Lagrue est allée à la rencontre des salariés et métallurges FO de Renault Trucks, à Vénissieux (Rhône), le 1^{er} février. L'occasion d'échanges nourris entre les responsables nationaux de notre organisation, les salariés et la direction.

Impressionnant site que celui de Renault Trucks Vénissieux, qui a fêté ses 100 ans en 2017 : étendu sur 180 hectares, il accueille 4 000 salariés qui sortent chaque jour 325 moteurs des différentes lignes de production, dont la plupart seront montés sur des camions, mais aussi des bus, engins de chantier, bateaux ou encore groupes électrogènes. Ce n'est donc pas sans fierté que le secrétaire du syndicat FO Olivier Repessé et sa belle équipe ont accueilli le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly et le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez ainsi que le secrétaire fédéral Laurent Smolnik et le secrétaire général de l'UD69 Pascal Lagrue. Après une visite des installations, et notamment de son laboratoire de réalité augmentée, les responsables FO ont participé à une conférence/débat avec les salariés autour de l'utilité de FO pour créer une dynamique d'emploi vertueuse et de ce que peut apporter notre organisation aux techniciens et cadres.



Jean-Claude Mailly a également apporté des précisions sur les ordonnances Macron, tandis que Frédéric Homez est revenu sur le travail mené par FO Métaux sur la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie. Les échanges ont également porté sur les négociations des minima cadres et l'importance de cette convention collective. Laurent Smolnik est intervenu sur ce point et pour rappeler l'opération cadres actuellement menée par notre organisation dans le quartier de La Défense. Après un dialogue très apprécié des deux côtés, la journée s'est achevée par une rencontre avec le PDG de Renault Trucks, le DRH du site et le directeur des relations sociales, où 117 emplois ont été créés l'an dernier, pour un échange de vues très ouvert.

... et au centre R&D PSA de Vélizy

Les métallos FO du centre de R&D de PSA, à Vélizy (Yvelines) ont reçu le 20 février la visite d'une délégation nationale FO. Le secrétaire général de la Confédération Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, le secrétaire fédéral Laurent Smolnik, le DSC FO PSA Christian Lafaye, le secrétaire de l'USM78 Mariano Herranz, le secrétaire des Métaux du Val-de-Seine Brahim Ait-Athmane et le secrétaire général de l'UD 78 Dominique Ruffié ont été accueillis par le secrétaire de la section syndicale FO Jacky Charbonnier et son adjointe Florence Eloy. La visite s'est avérée aussi passionnante que les échanges ont été riches.

Au sein de ce centre ultra-moderne et en pleine expansion avec le rachat d'Opel, qui emploie 5 800 salariés (dont près de deux tiers de cadres), les responsables nationaux de notre organisation ont pu approcher des installations de pointe. Ils ont notamment découvert la plus grande imprimante 3D d'Europe, utilisée pour la fabrication de modèles et de pièces destinés aux tests, en compagnie du directeur du projet, Philippe Gilleron, par ailleurs militant FO très actif et membre du groupe de travail automobile (GTA) de notre Fédération.

Une large partie de la visite a été consacrée à échanger avec les métallos FO du site, rejoints pour l'occasion par des militants FO des sections syndicales PSA de La Garenne Colombes, Carrières-sous-Poissy, Poissy et le Pôle tertiaire. Les discussions ont porté sur les ruptures conventionnelles collectives, auxquels PSA a récemment eu recours, sur le télétravail, le développement syndical chez les cadres, l'égalité homme/femme. Laurent Smolnik a fait un point sur l'accord signé en Allemagne entre PSA et le syndicat



IG Metall Opel, dont le contenu intéressait beaucoup les métallos FO. Au cœur de leurs préoccupations également, le climat social sur leur site et le transfert à Opel des opérations jusque-là dévolues aux prestataires, qui suscite des inquiétudes sur la pérennité du site et des emplois.

Les responsables nationaux FO ont aussi rencontré la direction du site et le DRH de la division R&D pour un large échange de vues, abordant en particulier la Qualité de Vie au Travail (QVT), qui a fait l'objet d'une attention renforcée à Vélizy, mais aussi sur la GPEC, essentielle sur un site où les nouvelles technologies induisent une évolution très rapide des métiers et des compétences.

Coordination Renault : augmenter le pouvoir d'achat

Avec plus de 3,7 millions de véhicules en 2017, le groupe Renault s'est hissé à la première place des constructeurs mondiaux. Pour FO, c'est avant tout grâce aux hommes et aux femmes du groupe, à leur engagement et leur efficacité, que ce résultat a été atteint. Il est donc nécessaire que cela se traduise par une progression de leur pouvoir d'achat. C'est autour de ce mot d'ordre que les métallos FO de Renault ont achevé la mise au point de leurs revendications pour les NAO lors de leur coordination du 25 janvier. Dans ce qu'ils définissent comme un ensemble de mesures équitables et complémentaires, ils demandent bien sûr une augmentation générale et des augmentations individuelles, mais aussi la revalorisation de toutes les primes ; une vraie reconnaissance de l'engagement et de la performance des APR et des ETAM, à travers des changements de coefficients plus nombreux ; la possibilité pour les nouveaux embauchés de bénéficier d'une mesure salariale sans avoir à attendre un an ; l'ajustement des salaires hommes-femmes, pour faire cesser (enfin !) les situations dénoncées de longue date par FO ; la révision de la Politique Voyage demandée par FO depuis 2012, pour aboutir à un système digne d'un numéro 1 mondial ; la distribution d'actions gratuites, puisque 1 400 000 actions Renault ont été cédées par l'Etat à

l'entreprise pour « permettre aux salariés de participer aux performances du Groupe Renault ».

A l'approche de l'annonce des très bons résultats financiers, la coordination revendique un supplément à la prime d'intéressement.

La réunion a également permis de revenir sur l'accord négocié et signé par FO sur la reconnaissance professionnelle, notamment pour les opérateurs, afin de favoriser des évolutions de carrière plus rapides et adaptés. « Grâce à cet accord, s'est félicité Laurent Smolnik, plus aucun salarié ne stagnera professionnellement pendant trop d'années. » Enfin, le secrétaire fédéral a fait le point sur la prochaine mise en place des CSE –sur laquelle les métallos FO Renault devaient bénéficier d'une formation fédérale fin février– et sur les nombreuses élections professionnelles à venir sur le périmètre du groupe.



Le 25 janvier, la Fédération accueillait le comité de coordination Renault. Autour de leur déléguée syndicale centrale Mariette Rih et en présence du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, les métallos FO du groupe ont établi leur plateforme revendicative en vue des NAO et ont fait le point sur la situation du constructeur.

Métaux du Mans : un nouveau dynamisme

Le 24 janvier, les métallos FO du Mans et de ses environs se sont retrouvés pour l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux. Ils se sont réunis autour de leur secrétaire Daniel François et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du secrétaire de l'USM de la Sarthe Philippe Poirier et de la secrétaire générale de l'UD72 Isabelle Goulet.

Depuis la mise en place de la nouvelle équipe syndicale emmenée par Daniel François, les Métaux du Mans ont retrouvé un fonctionnement plus efficace et une nouvelle énergie que les métallos FO comptent bien mettre au service du développement. Valeo, Duisard, Cronite, Daher, Legrand, Dura ou encore MK Automotiv et Arconic : lors de l'assemblée générale du 24 janvier, l'essentiel de la métallurgie du Mans était présente et s'est retrouvée autour de ces constats. Plus soudée et forte d'une répartition des tâches plus claire, l'équipe des Métaux n'a pas chômé, négociant dans de nombreux domaines et organisant une meilleure circulation de l'information. Derrière ce travail, il y a l'envie de créer de nouvelles sections syndicales en réaffirmant la vocation locale des Métaux mais aussi en se coordonnant davantage avec l'USM de la Sarthe.

La réunion a aussi été l'occasion d'un tour de table des différentes sections syndicales. Si le pire semble passé, tout n'est pas rose pour autant et la plupart se retrouvent autour des mêmes problématiques, essentiellement les questions salariales et conditions de travail. Rappelant les obligations relatives aux statuts du syndicat,



notamment en termes de démocratie syndicale et de compte rendu d'un mandat, Paul Ribeiro est également intervenu pour un point sur les ordonnances. Au fil des échanges avec la salle, il est revenu sur la mise en place du CSE et son impact sur les structures FO.

Coordination Koné : parés pour les NAO

Les métallos FO de l'ascenseuriste Koné se sont retrouvés en coordination à la Fédération le 24 janvier autour de leur délégué syndical central Cédric Zielinski et du secrétaire fédéral Eric Keller. Au programme : le point sur les élections passées et à venir ainsi que sur les futures NAO.

L'année 2017 aura été celle d'une belle progression au plan électoral pour les équipes FO Koné. Point de repos en vue pour les métallos FO dans ce domaine pour 2018 cependant : avec les ordonnances réformant le code du travail et la mise en place annoncée du CSE dans les entreprises, ils doivent dès présent s'attacher à la préparation d'un nouveau round électoral pour novembre 2019. Les équipes syndicales n'auront donc pas ou peu de repos et, malgré l'excellent travail réalisé, vont se remobiliser pour continuer d'arpenter le terrain et de convaincre les salariés. Cédric Zielinski a d'ailleurs informé la coordination que la réflexion sur la stratégie à mettre en œuvre était d'ores et déjà engagée. Face à l'inquiétude des élus quant à la mise en place du CSE, il a rappelé qu'il serait essentiel de bien négocier à cet égard les accords sur le fonctionnement de la future institution. Eric Keller est venu appuyer ce discours et, après avoir félicité les métallos FO pour leurs bons résultats électoraux, a apporté des précisions sur les ordonnances, leurs enjeux et leurs conséquences.



La réunion s'est poursuivie par un point sur la situation économique de Koné. « Au niveau mondial, le groupe se porte plus que bien et Koné France devrait atteindre, voire dépasser, ses objectifs, a confié Cédric Zielinski. Cela devrait nous permettre de conserver, et sans doute même d'accroître, le niveau de notre participation. La coordination en a profité pour mettre au point son cahier de revendications dans la perspective des prochaines NAO. « Nous ferons tout pour que les salariés obtiennent une juste rétribution de efforts qu'ils ont fourni et qui ont permis à Koné d'afficher une si bonne santé. » Les participants ont également pu échanger pendant presque deux heures avec le DRH France, illustrant la qualité et la force du dialogue social qu'a su construire notre organisation dans le groupe.

Tefal : FO pense à tous

Les secrétaires fédéraux Laurent Smolnik et Eric Keller se sont rendus sur le site Tefal de Rumilly (Haute-Savoie) le 31 janvier pour préparer une opération de développement sur les cadres. Une initiative qui pourrait être suivie de beaucoup d'autres.

Un site de 1500 salariés comportant 280 cadres. Une représentativité au-delà de 20 % pour FO, mais essentiellement sur les deux premiers collègues. Une belle opportunité de développement et une marge de progression appréciable, ont considéré Georgia Bertrand et Martine Coutinet, militantes FO travaillant sur le site ainsi que leur secrétaire de syndicat Jean-Claude Petit. Eric Keller, en charge du secteur, et Laurent Smolnik, en charge des cadres, ont donc répondu sans tarder à leur invitation et sont venus à leur rencontre le 31 janvier. Ce n'est plus un secret : FO est passée à la vitesse supérieure concernant la conquête du 3^{ème} collègue et les opérations de développement sur-mesure ont vocation à se multiplier. Après une journée d'échanges et de réflexion, militantes et secrétaires fédéraux ont convenu de se revoir à l'occasion d'un comité de coordination FO Seb (groupe auquel appartient Tefal) à la Fédération en mars, mais aussi d'une intervention plus spécifique en avril sur le site, autour de thématiques qui seront bientôt précisées avec l'aide de Julien Le Pape, pilote du groupe cadres de notre Fédération. « Nous allons mener cette opération dans l'esprit « commando » qu'a défini et annoncé le groupe de travail cadres, explique Laurent Smolnik. Au-delà de cette



intervention, nous aiderons aussi à construire une communication adaptée pour mieux toucher les cadres avec une idée essentielle : FO n'est pas un syndicat catégoriel mais une organisation qui défend tous les salariés. » Sachant qu'une unité de Recherche & Développement est implantée non loin du site Tefal, l'opération cadres à venir sur Rumilly n'est probablement qu'un début...

Coordination Faurecia : rester revendicatifs

La création d'une nouvelle section syndicale, c'est toujours une bonne nouvelle et c'est ainsi, en annonçant une nouvelle implantation sur le site Faurecia services centraux de Brières-les-Scellés qu'Eric Ancery, DSC FO Faurecia, a ouvert la coordination des 23 et 24 janvier. Autre bonne nouvelle : le groupe Faurecia se porte plutôt bien, comme l'a montré le tour des sites. A Siedoubs, les volumes pour PSA et Opel sont appréciables et le chiffre d'affaires continue de croître. A Cercy-la-Tour, les indicateurs sont au vert, la robotisation est en cours et l'AGV en train d'être installé. A Nogent-sur-Vernisson, le stock est de nouveau positif, de nouveaux équipements arrivent et les résultats financiers ont triplés. Sielest travaille sur l'arrivée de la DS7 et de la nouvelle 508 et goûte un calme social enfin retrouvé. Sur Caligny, les volumes sont confortables, notamment avec la récupération de volumes de Pologne, le contrat avec Daimler promet une augmentation de l'activité pour 2021 et les investissements sont là. Pour Hénin-Beaumont, là aussi, de bons volumes, un nouvel atelier couture pour les peaux de planche de bord, sans oublier la remplaçante de la Yaris et le nouvel Espace. Globalement la situation est bonne, mais FO revendique l'embauche des intérimaires, qui représentent jusqu'à la moitié des effectifs sur certains sites. « Il faut sécuriser les compétences et les savoir-faire,

mais aussi s'assurer que les salariés sont en nombre suffisant pour répondre à l'importante demande du marché automobile », a expliqué Laurent Smolnik. Les discussions ont aussi permis, face à ces bons résultats de Faurecia, de se mettre d'accord sur des revendications à la fois ambitieuses et raisonnables pour les futures NAO, à savoir : 2 % d'augmentation générale avec un talon de 40 euros, des AI à 1 % ainsi que des mesures spécifiques, une évolution des primes de 2 %, une prime de vacances à 1 500 euros, un supplément d'intéressement de 500 euros suite aux résultats exceptionnels et à l'implication et les efforts de tous les salariés. Enfin, les métallos FO ont échangé sur la mise en place des CSE qui, de l'avis général, va rendre difficile la syndicalisation. Laurent Smolnik a souligné la nécessité d'une éventuelle négociation groupe sur le droit syndical afin de préserver l'essentiel, et a fait le point sur les ordonnances réformant le code du travail. Eric Ancery a conclu en informant les métallos de son prochain départ en retraite. Le nom de son successeur sera connu prochainement.



Les métallos FO de l'équipementier automobile Faurecia se sont retrouvés en coordination à la Fédération les 23 et 24 janvier. Réunis autour de leur délégué syndical central Eric Ancery et en présence du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, ils ont fait le point sur la situation de leurs sites avant de s'accorder sur les prochaines NAO. Ils sont également revenus sur les changements qui attendent le monde syndical.

Coordination PSA Retail France : pas de repos pour FO

Les délégués Syndicaux FO de PSA Retail France, filiale de PSA Groupe, se sont réunis en coordination le 24 janvier 2018 à la Fédération autour de leurs DSC Eric Bonnaire et Patricia Bocciarelli, du comité de coordination et avec la participation du trésorier fédéral et responsable des services de l'automobile Jean-Yves Sabot pour un point sur l'année à venir.

A l'occasion de leur coordination du 24 janvier, les délégués FO PSA Retail ont notamment débattu de l'accord signé sur la durée effective et l'organisation du temps de travail pour 2018. Ils ont également largement évoqué la négociation en cours sur la mise en place des CSE et la négociation salariale pour 2018. Un rappel a été fait sur la nouvelle organisation PSA Retail avec l'ensemble des implantations sur chaque filiale et sur le rôle important du délégué syndical. Jean-Yves Sabot est revenu sur l'histoire et le contexte du rapprochement des deux réseaux SCA Peugeot et SCC Citroën au 1^{er} juin 2017 avant d'évoquer le contexte actuel.

Bien entendu, le développement syndical a tenu une place très importante lors des interventions. Même si FO continue de mériter et de gagner la confiance des salariés, qui ont fait de notre organisation la 1^{ère} de PSA Retail France, les 1^{ères} élections sur ce



nouveau périmètre auront lieu en avril 2018. Hors de question donc, pour les métallos FO, de se reposer ! Comme toujours chez PSA Retail, c'est une année bien chargée qui en remplace une autre.

Renforcer la négociation collective



« Renforcer les syndicats au travers d'une coordination efficace des négociations collectives », tel était le thème de la réunion organisée les 30 et 31 janvier à Rome par IndustriALL European Trade Union. Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro et Stéphane Martegoute, secrétaire de l'USM33, membre de la CA fédérale et représentant de notre Fédération au niveau européen sur les questions de négociation collective, y représentaient notre organisation.

Voilà près de 20 ans, la FEM, ancêtre d'IndustriALL Global Trade Union, lançait une réflexion autour de la globalisation et des négociations collectives afin de mettre en place outils de coordination et revendications pour les syndicats à l'échelle européenne. Aujourd'hui, alors que les mêmes problématiques de dumping social, fiscal et environnemental demeurent et que la crise économique et son instrumentalisation par les gouvernements ont fait leur lot de dégâts sociaux, l'Europe syndical prépare une conférence sur la négociation collective qui se tiendra fin 2018. C'est pour la préparer que les syndicalistes européens des régions Sud et Sud-Ouest se sont retrouvés les 30 et 31 janvier à Rome autour du secrétaire général d'IndustriALL Europe Luc Triangle.

« Plusieurs années auparavant, ce travail avait amené les syndicats européens à s'accorder sur un socle commun pour structurer leurs revendications : les salaires minima, le partage des gains de productivité et mesures pour limiter le travail précaire, explique Paul Ribeiro. Alors que la sortie de crise est annoncée par les gouvernements partout sur le continent, il nous paraissait important de faire le point et sur ses enjeux avant de lancer une nouvelle phase de réflexion. » Les constats et revendications formulés à l'aube de l'an 2000 sont-ils toujours d'actualité ? Quelles préconisa-

tions syndicales ont été suivies ? Qu'est-ce qui a ou n'a pas marché et pourquoi ? Comment intégrer les nombreux changements intervenus depuis, comme l'irruption du numérique ? Face aux attaques contre la négociation collective et le syndicalisme qui ne cessent de s'amplifier, répondre à ces questions fait figure d'urgence. « Comment considérer ces attaques alors que les gouvernements ont pris la décision de valider les piliers sociaux européens ? interroge Stéphane Martegoute. Pour FO, il est indispensable de tout mettre en œuvre pour que ces piliers sociaux deviennent contraignants pour les Etats et permettent de diminuer le dumping social au sein de l'Europe. »

Paul Ribeiro a relaté les négociations actuellement menées par notre organisation autour de la refonte du dispositif conventionnel et a détaillé la philosophie adoptée pour ces travaux, apportant ainsi un éclairage important aux débats. Stéphane Martegoute est venu compléter le propos par un développement sur la répartition des richesses et son impact, notamment sur les retraites et la protection sociale. D'ici décembre, les syndicalistes européens continueront de réfléchir collectivement sur les moyens d'adapter les dispositifs existants pour faire vivre plus efficacement la négociation collective, fondement de l'action syndicale.

Disparition de Jean-Paul Rousseau

C'est avec tristesse et émotion que la Fédération FO de la métallurgie a appris le décès de Jean-Paul Rousseau le 15 décembre 2017 à l'âge de 73 ans.

Militant FO convaincu, Jean-Paul Rousseau l'était devenu très tôt, en 1967, quelques années à peine après son embauche comme ajusteur à l'usine Sud-Aviation du Haillan, près de Bordeaux, devenue au fil du temps EADS Launchers et aujourd'hui ArianeGroup. Rapidement investi de hautes responsabilités, il aura occupé brillamment ses mandats au sein du syndicat FO, du Comité d'Etablissement et du Comité Central d'Entreprise d'Aérospatiale, de la Mutuelle des Industries Aéronautiques et Spatiales (dont il a été président), participant à tous les combats de FO pour l'aérospatiale en Aquitaine. La retraite, en 2003, n'avait pas signé la fin de l'engagement militant, qui s'étendait bien au-delà du syndicalisme, par exemple avec le Comité des Fêtes de sa commune ou encore l'association des retraités. « Il a été de ces militants qui font l'honneur et la richesse d'un syndicat, d'une entreprise, d'une région, d'un pays », dit de lui son ami André Saurel.

Il laisse aussi le souvenir d'un homme humble, disponible, ponctuel, et à l'écoute des autres, qui avait gagné la confiance de tous et le respect de chacun au sein des mouvements associatifs où il était impliqué. Pour tous, Jean-Paul Rousseau était aussi cet ami fidèle, ce bon vivant qui trouvait goût et plaisir à faire partager de bons moments

d'amitié et d'affection.

« Sa franchise et son exigence du « parler vrai » ont également marqué nos esprits, se souvient André Saurel. Dans une époque qui voudrait tout sacrifier à la communication et aux demi-vérités, il s'engageait et s'exprimait toujours avec passion. »

L'USM de la Gironde, lors de son incinération, lui a rendu un dernier hommage, et a adressé ses condoléances attristées - auxquelles se joignent la Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez - à son épouse Armelle, à ses enfants ainsi qu'à toute sa famille et à celles et ceux qui l'ont connu et aimé.



Comprendre le dispositif de rupture conventionnelle collective

De nombreuses questions nous sont parvenues sur le nouveau concept de rupture conventionnelle collective instauré par l'article 10 de l'ordonnance n°2017-1387 du 22 septembre 2017 et entré en vigueur depuis décembre dernier (D. 2017-1723 et D. 2017-1724 du 20 décembre 2017). Nous vous proposons donc ce mois-ci une définition et une explication brève du processus pour mieux appréhender un mécanisme qui est le fruit de plusieurs existants déjà.

Qu'est-ce qu'une rupture conventionnelle collective ?

Ce dispositif est un accord collectif qui prévoit un plan de suppression d'emplois auquel les salariés sont libres d'adhérer si les conditions de départ les intéressent. Ce plan ne nécessite pas de justification économique et permet à une entreprise d'être réorganisée en toute circonstance. Il ne peut cependant pas être mis en place dans un contexte de licenciement économique en vue d'en limiter le nombre (C. trav. Art. L.1237-19).

Les ruptures engendrées sont considérées d'un commun accord.

Quels mécanismes sont à l'origine de la rupture conventionnelle collective ?

Il existait en pratique des plans de départ volontaire en lien avec la gestion prévisionnelle des emplois ou avec un plan de sauvegarde de l'emploi et des plans dits « autonomes ». Ces derniers avaient pour but, hors conjoncture économique difficile, de supprimer des emplois sensibles ou sureffectifs. L'ordonnance consacre ce procédé sous la forme d'une rupture conventionnelle qui, jusqu'alors, ne concernait que des situations individuelles.

Comment se déroule une rupture conventionnelle collective ?

C'est à l'employeur de prendre l'initiative de la négociation d'un accord qui définit les condi-

tions et les modalités de rupture (C. trav., art. L.1237-19-1). Il contient notamment le nombre de départs envisagés, les conditions que doivent remplir les salariés pour en bénéficier, les indemnités et le suivi de la procédure.

L'administration doit être informée sans délai de l'ouverture des négociations. Une fois conclu, l'accord lui est transmis pour validation qui devra intervenir dans un délai de 15 jours (C. trav., art. L.1237-9-3). L'absence de réponse sous 15 jours vaut acceptation.

Les salariés sont ensuite informés par affichage ou tout autre moyen et un appel au volontariat est lancé. Ils peuvent déposer leurs candidatures selon la procédure prévue par l'accord. En fonction des critères négociés et des conditions d'acceptation, les ruptures seront prononcées.

Hors les cas de salariés protégés, la rupture ne fait pas l'objet d'une homologation par l'administration contrairement à une rupture conventionnelle individuelle. Une fois la rupture prononcée, le contrat est rompu d'un commun accord sans délai (C. trav. Art. L.1237-9-2).

Quelles sont les garanties attachées à ce dispositif ?

Ce mécanisme repose sur le volontariat, aucun salarié ne peut se voir imposer un tel dispositif par l'employeur (C. trav., art. L.1237-17).

De plus, la loi de ratification a ajouté une obligation de signer une convention individuelle de rupture en plus de l'accord écrit du salarié jusqu'ici prévu.

A minima, les salariés concernés touchent une indemnisation de l'employeur et sont éli-

gibles au chômage. Le calcul retenu pour déterminer le montant de ces indemnités ne peut pas conduire à verser une somme inférieure aux indemnités légales dues en cas de licenciement. Ils reçoivent également les avantages et indemnités prévues par l'accord.

Sur quels points être vigilant pendant la négociation ?

Outre les indemnités et les dispositifs de mobilité externe, il faudra réinstaurer des garanties qui n'existent plus par rapport à une rupture conventionnelle individuelle.

Le salarié ne bénéficie ni d'un droit de rétractation, ni d'une homologation de la rupture de son contrat de travail comme pour les ruptures conventionnelles individuelles. C'est ici un point qui peut être débattu pour être introduit dans le contenu de la convention individuelle de rupture.

De plus, le délai pendant lequel les candidatures peuvent être émises n'est pas précisé. Il est seulement exigé qu'il soit raisonnable. Il peut être intéressant de convenir d'une date butoir pour la mise en œuvre de ce plan qui ne doit pas avoir vocation à être pérenne.

Quels sont les recours ?

Il est possible de contester l'accord devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois (C. trav., art. L.1237-9-8).

En ce qui concerne les situations individuelles, les salariés ont douze mois pour contester la rupture de leur contrat de travail devant le conseil de prud'hommes (C. trav. Art. L.1237-19-8).

Pour aller plus loin, vous pouvez lire un article au sujet de la rupture conventionnelle collective dans la voix du Métallurgiste de janvier 2017 :

<http://www.fo-metallurgiste.org/content/publications/La-Voix-du-metallurgiste/809-VDM-01-2018-pdf.pdf>

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 571

7	1	3	4	2	5	8	9	6
9	5	6	8	7	3	1	4	2
2	8	4	6	9	1	7	5	3
1	3	5	9	8	2	4	6	7
4	2	8	1	6	7	9	3	5
6	9	7	5	3	4	2	1	8
8	7	1	3	5	9	6	2	4
5	4	2	7	1	6	3	8	9
3	6	9	2	4	8	5	7	1

Sudoku

			4				2	
	2			1			9	7
		3		7	2	6		
6						2	5	
	8						3	
	5	9						4
		7	2	6		8		
2	6			3			4	
	4				8			

Le mot du mois : Cadre

On sait l'importance que la Fédération FO de la Métallurgie attache à la syndicalisation des cadres et les succès croissants qu'elle rencontre au sein du troisième collège. On sait moins que selon l'étymologie un cadre ne saurait que posséder quatre côtés égaux, puisque le mot (que Rabelais écrit encore *quadre*) est emprunté à l'italien *quadro*, « carré ». C'est peut-être pourquoi ne sortit pas grand-chose de la table *ronde de l'encadrement* que réunit en 1982 le gouvernement Mauroy : c'était un peu la quadrature du cercle.

Un cadre est donc ce qui circonscrit un espace, une scène, et revêt désormais n'importe quelle forme, rectangulaire, voire ovale ou même adaptée à un usage spécifique, comme la pièce maîtresse du vélo. Quittant son *cadre de travail*, on préférera, pourvu que le temps nous en soit laissé, aller déjeuner dans un *cadre agréable* et, si l'on fait un selfie pour l'immortaliser, on aura soin de bien se *cadrer*. Plus largement, on parlera d'un *cadre de vie* et, au sens figuré, du cadre d'un récit, d'une étude, et bien sûr d'une négociation. Pas question d'en sortir, comme un élève qui commettrait un grave hors-sujet dans sa rédac.

Pour ne pas encourir un tel reproche et rester *dans le cadre* de cette chronique, on signalera qu'en entreprise le mot emprunte au vocabulaire militaire : c'est depuis 1796, un arrêté du 18 nivôse an IV prescrivant la réorganisation des corps d'infanterie, que l'on appelle cadres l'ensemble des officiers et sous-officiers qui encadrent un corps de troupe. On parle depuis lors du *cadre de réserve*, des officiers généraux *hors-cadre*, d'un soldat *rayé des cadres*.

Dans l'entreprise, qu'il soit moyen ou supérieur (mais on peut trouver de *petits cadres*), bref, quand un salarié est *passé cadre*, sa fonction l'amène souvent, mais en fait pas toujours, à encadrer une équipe. Dont tel membre, à l'occasion, grognera qu'il *ne peut pas encadrer* son chef, mais ceci est une autre histoire.

Mots croisés n° 572

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 571

S	A	V	O	N	N	E	T	T	E
E	N	I	V	R	A	N	T	E	S
P	A	T	I	S	S	I	E	R	S
U	G	N	A	S	M	O			
L	R	O	I	L	T	I	R		
C	A	N	A	D	I	E	N	N	E
R	M	N	E	S	S	I	U		
A	M	E	S	A	O	S	S		
L	E	G	I	T	I	M	I	T	E
E	S	C	O	R	T	A	T	E	S

Horizontalement

A. Des affaires à ne pas laisser traîner. B. Ça coule de source. C. Breton sur les bords. Extrait d'une blague. D. Cardinaux. Localisé. Avant d'être approuvé. E. Leur débit est donc bien réglé par des vannes. Devant une tête couronnée. F. Père et mer. On y juge les délits. G. Exprimais un air de détachement. H. La fin des haricots. Donne des couleurs. I. Point fixe. J. Elles entretiennent des relations pas claires.

Verticalement

1. Il n'est jamais à découvert. 2. En relais, c'était lui le patron. 3. A tenté de stabiliser les monnaies. Ne fait pas vraiment l'œuf. Dans la cible. 4. Fait honneur outre-Manche. Écrivain irlandais. 5. Préposition. Personnel. Le castillan. 6. Des poulets y font leur ronde. 7. Fis jouer l'assurance. Sans matos, c'est moins grave. 8. Elle compose après lui un écrit satirique. Dans le 93. 9. Sans pareille pour faire les vitrines. 10. C'est bien sûr au féminin pluriel.

On ne sait pas à quoi ressemblera
la famille dans le futur.

Une chose est sûre, on saura toujours
innover pour mieux la protéger.



50 ans d'innovation au service des familles

L'OCIRP, Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance, est un assureur à vocation sociale paritaire à but non lucratif. Il protège le salarié et sa famille face aux risques de la vie dans le cadre de contrats collectifs d'entreprise ou de branche professionnelle. Ses garanties s'expriment sous la forme de rentes et d'un accompagnement social spécifique en cas de décès ou de perte d'autonomie. L'OCIRP, c'est près de 6 millions de garanties dans 1,4 million d'entreprises adhérentes.

OCIRP.FR

VEUVAGE - ÉDUCATION - HANDICAP - DÉPENDANCE

OCIRP
protéger. agir. soutenir



G R O U P E
vyv

Pourquoi choisir le Groupe Mutualiste VYV ?

La garantie d'un accompagnement de qualité, avec des experts dédiés.

Une approche durable et responsable de la protection santé et prévoyance, tout au long de la vie.

Des services performants et innovants, pour se maintenir en bonne santé et réduire ses restes à charge.

Les groupes MGEN, Istya et Harmonie unissent leurs forces et créent le Groupe VYV pour répondre aux nouveaux enjeux de la protection sociale en accompagnant les adhérents dans leurs parcours de santé et de vie, comme les entreprises publiques et privées dans leurs missions auprès de leurs salariés.

Inventons ensemble une protection sociale, mutualiste, performante et solidaire.

Rejoignez notre projet :
partenaires-sociaux@groupe-vyv.fr
www.groupe-vyv.fr
@Groupe_VYV

